



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782
☎ 450 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Jacinthe Mercier, directrice du service des finances et greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité :

- ✓ QUE l'article 32 interdisant l'arrosage pour le secteur approvisionné par le village est en vigueur dès maintenant et pour dix (10) jours minimalement conformément au règlement 804-2021, concernant l'utilisation de l'eau potable.

Précisions sur l'interdiction d'arroser en vigueur temporairement

Pour cause de sécheresse, il est nécessaire de procéder au remplissage des réservoirs municipaux et d'interdire dans un secteur donné (village) et pendant une période déterminée de dix jours (10 jours), à toute personne, d'arroser des pelouses, des arbres et des arbustes, de procéder au remplissage des piscines ainsi que de laver les véhicules ou d'utiliser de l'eau à l'extérieur, peu importe la raison.

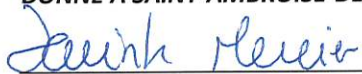
Toutefois, cette interdiction ne touche pas l'arrosage manuel des potagers et des plantes comestibles, en terre ou en pot, des jardins, des fleurs et des autres végétaux.

Dans le cas de nouvelles pelouses, de nouvelles plantations d'arbres ou d'arbustes ou de remplissage de nouvelles piscines, une autorisation peut être obtenue de l'autorité compétente, si les circonstances climatiques ou les réserves d'eau le permettent.

Les rues desservies par l'aqueduc du secteur village sont :

4 ^e Rang Ouest	34 ^e Avenue
5 ^e Rang Est	Rue Clément
Rue Principale	Rue des Ancêtres
Avenue des Commissaires	Rue Marie-Laure
38 ^e Avenue jusqu'au 571, 38 ^e Avenue	Avenue Réal
39 ^e Avenue	Avenue Édouard
Avenue Jean-Parent	Avenue du Ciné-Parc
Rue Omer-Boucher	Avenue Lebeau
Avenue de la Caserne	Place Charles-Laporte
Place Nicolas-Geoffroy	35 ^e Avenue
Place Réjeanne-Tellier	Avenue du Moulin
Avenue Laporte	Rue du Havre
Route 343 du 1401 jusqu'à la 30 ^e Avenue (351, route 343)	50 ^e Avenue
Avenue Sicard	20 ^e Avenue
21 ^e Avenue	22 ^e Avenue Nord
Avenue Laurence	22 ^e Avenue Sud
Rue des plaines	Rue Beauséjour
Rue Romulus-Roy	25 ^e Avenue
30 ^e Avenue	Rue Ducharme

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 12^e JOUR DU MOIS D'AOÛT 2025.

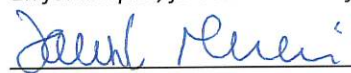


Jacinthe Mercier
Directrice du service des finances et
greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Jacinthe Mercier, directrice du service des finances et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, par voie de résolution 031-02-2021, le 12^e jour du mois d'août 2025, entre 10 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12^e jour du mois d'août 2025.



Jacinthe Mercier
Directrice du service des finances et
greffière-trésorière adjointe